



OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Perspectives économiques et financières selon le DPB : rapport de suivi présenté au Comité permanent des finances

Ottawa, Canada

17 mai 2012

www.parl.gc.ca/pbo-dpb

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante de l'état des finances de la nation, du budget des dépenses du gouvernement, ainsi que des tendances de l'économie nationale et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

Le présent rapport contient de l'information en réponse aux demandes et aux questions soulevées par des membres du Comité permanent des finances au cours de la réunion n° 54, qui a eu lieu le 26 avril 2012. Le DPB se ferait un plaisir de rencontrer les membres du Comité ou d'autres parlementaires pour discuter plus à fond de son analyse et leur communiquer de plus amples renseignements. Le rapport qui suit est basé sur les données reçues jusqu'au 3 mai 2012.

Préparé par : Randall Bartlett, Scott Cameron, Helen Lao et Chris Matier*

* Les auteurs remercient Mostafa Askari, Patricia Brown, Jason Jacques, Jocelyne Scrim et Stephen Tapp de leurs observations fort utiles. Ils assument l'entière responsabilité de toute erreur ou omission. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Chris Matier (courriel : chris.matier@parl.gc.ca).

Table des matières

Principaux points	1
1 Analyse des mesures prévues dans le budget de 2012	5
2 Résultats des prévisions du DPB	8
3 Dépenses des gouvernements provinciaux-territoriaux en santé	12
4 Analyse des super-projets de Fort McMurray—Athabasca	14
5 Complément d'information	14
Annexe A – Mesures relatives aux charges de programmes directes prévues dans le budget de 2012 et comprises dans les estimations des répercussions économiques du DPB	22
Annexe B – Mesures du budget de 2012 non prises en compte dans les estimations des répercussions économiques par le DPB	23
Annexe C – Projections et résultats économiques selon le DPB	24

Demandes et questions soulevées par les membres du Comité permanent des finances au cours de la réunion n° 54¹ – Principaux points

Analyse des mesures prévues dans le budget de 2012 (page 5)

Les estimations des répercussions économiques des mesures prévues dans le budget de 2012, dont il est question dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB*² d'avril 2012, ont porté sur les mesures de création d'emplois reliées à la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation à l'assurance-emploi ainsi que d'autres mesures comprises dans les prévisions du gouvernement³ en ce qui a trait aux dépenses de programmes directes. Certaines mesures du budget de 2012 visant à accroître les impôts et les dépenses ont été exclues des estimations du DPB selon leur importance relative. Quant aux mesures comprises dans les estimations, leurs répercussions sur leur produit intérieur brut (PIB) ne sont, dans l'ensemble, que légèrement supérieures (c.-à-d. davantage négatives) et ne différerait pas de manière significative des estimations présentées dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB* d'avril 2012.

Résultats des prévisions du DPB (page 8)

À l'aide de la méthode utilisée dans l'*Examen des prévisions budgétaires du gouvernement du Canada* de 2005, le DPB a comparé ses prévisions économiques et financières sur un horizon d'un an avec les résultats réels. Pour la période de 2009 à 2011, les projections de la croissance du PIB réel, par le DPB, concordent passablement avec celles d'autres organismes. Les projections d'autres indicateurs économiques pour la même période sont essentiellement les mêmes que celles de Finances Canada, ce qui n'est pas étonnant, car, pour cette période, le DPB a fondé ses projections sur les prévisions moyennes du secteur privé établies à partir de sa propre enquête ou de celle de Finances Canada.

Dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de santé (page 12)

Bien que le gouvernement de l'Ontario prévoie que ses dépenses en santé augmenteront en moyenne de 2,1 % au cours des trois prochaines années alors que les transferts au titre du Transfert canadien en matière de santé (TCS) sont assumés d'augmenter de 6 %, en dollars, l'Ontario haussera quand même ses dépenses en santé plus qu'il ne reçoit du TCS au cours des trois prochaines années (respectivement 1,0 milliard de dollars contre 0,7 milliard de dollars annuellement, en moyenne).

Le DPB n'établit pas de projections des dépenses en santé pour chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ses projections visent l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux. D'après les projections du DPB pour les dix prochaines années, les dépenses des provinces et des territoires passeront de 134 milliards de dollars en 2011-2012 à 228 milliards de dollars en 2021-2022, soit une hausse de 94 milliards de dollars (croissance annuelle moyenne de 5,5 %), tandis que le TCS devrait passer de 27 milliards de dollars en 2011-2012 à 44 milliards en 2021-2022, une augmentation de 17 milliards de dollars (croissance annuelle moyenne de 5,0 %).

¹ <http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Committee/411/FINA/Evidence/EV5527596/FINAEV54-F.PDF>.

² http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/EFO_April_2012_FR.pdf.

³ Dans le présent rapport, « le gouvernement » s'entend du gouvernement du Canada. Sauf indication contraire, les taux indiqués dans le présent rapport sont des taux annuels.

Analyse des super-projets à Fort McMurray—Athabasca (page 14)

À l'instar de la plupart des prévisionnistes du secteur privé et des institutions, le DPB n'établit pas de prévisions économiques pour chacun des secteurs. La méthode qu'utilise le DPB pour en arriver à une projection de la croissance du PIB réel est de nature agrégée et elle fait ressortir les liens avec l'économie, les taux d'intérêt et de change et le prix des produits de base aux États-Unis. Les *Perspectives économiques et financières selon le DPB* (avril 2012) reposent sur la hausse des prix des produits de base à partir de leur niveau actuel et pendant toute la période de projection. Par conséquent, la croissance du PIB réel projetée par le DPB pour les cinq prochaines années reflète l'activité économique liée à l'accroissement des prix des produits de base et la relation antérieure entre ces éléments. Il n'est pas possible de cerner ou d'isoler, dans les projections économiques du DPB, la contribution de chacun des super-projets réalisés dans Fort McMurray—Athabasca.

Distinction entre les répercussions économiques et les niveaux projetés (page 14)

L'estimation de l'impact global des mesures sur le niveau d'emploi, présentée dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB* (avril 2012) – soit une réduction de 94 000 emplois en 2016 – ne signifie pas que le DPB s'attend à une future diminution de 94 000 emplois par rapport au niveau actuel (17,4 millions en mars 2012). Cela signifie plutôt que, sans ces mesures, il y aurait 94 000 emplois de plus. D'après les projections établies par le DPB en avril 2012, 617 000 emplois nets seront créés de 2012 à 2016 malgré le régime d'austérité et les réductions des dépenses de programmes du gouvernement. Sans ces mesures, le DPB prévoit que 711 000 emplois nets – soit 94 000 emplois supplémentaires, seraient créés. De nombreuses recherches et analyses soutiennent l'estimation du DPB selon laquelle la réduction des dépenses de programmes gouvernementales ralentira l'activité économique et abaissera le niveau d'emploi.

Perspectives économiques selon le DPB – avril 2012 « équilibrées » (page 15)

Depuis juin 2011, le DPB établit des projections économiques à partir de son propre modèle, défini comme étant « équilibré » parce que les projections tiennent compte de la résultante des risques à la hausse et des risques à la baisse, alors que la plupart, sinon l'ensemble, des prévisions du secteur privé n'en tiennent pas compte. Il serait donc plus approprié de comparer les projections du DPB et les prévisions moyennes du secteur privé rajustées en fonction des risques par Finances Canada. D'après cette comparaison, la projection de la croissance économique établie par le DPB est, dans l'ensemble, plus « optimiste » que celle de Finances Canada. Pendant la période de projection de cinq ans, le DPB prévoit que la croissance du PIB réel sera supérieure pendant trois des cinq années et que le niveau du PIB réel sera plus élevé pendant quatre des cinq années.

Il est également utile de comparer l'écart de production estimé par le DPB (PIB réel par rapport au PIB potentiel) en 2012 pour déterminer si le DPB brosse un tableau « pessimiste » de la performance relative à l'économie canadienne. Les estimations de l'écart de production en 2012 varient de -0,2 % (Banque du Canada) à -3,7 % (Finances Canada, d'après les calculs du DPB). L'estimation de -2,2 % du DPB est celle qui se rapproche le plus de la valeur médiane et elle se situe entre les estimations de l'OCDE et du FMI. Cette comparaison montre que la conclusion du DPB selon laquelle l'économie fonctionne bien en deçà du PIB potentiel n'est pas pessimiste par rapport aux estimations d'autres organismes. En réalité, l'estimation la plus pessimiste de la performance de l'économie canadienne par rapport au PIB potentiel (fondée sur les calculs du DPB) est celle de Finances Canada.

Capacité excédentaire du marché du travail (page 18)

Pour évaluer la capacité excédentaire dans le marché du travail, il est utile d'examiner plusieurs indicateurs sous l'angle historique et en fonction des tendances estimatives. Par exemple, comme l'a indiqué Mark Carney, gouverneur de la Banque du Canada, il y a eu un accroissement « assez substantiel et persistant » de la proportion de travailleurs à temps partiel involontaire. Dans le témoignage qu'il a présenté au Comité sénatorial des banques et du commerce le 25 avril 2012, le gouverneur a signalé que « tous les indicateurs du marché du travail indiquent qu'il y a encore une grande capacité excédentaire dans le marché du travail [...] Le taux de chômage a baissé, mais il aurait pu baisser davantage. »

Par ailleurs, Statistique Canada publie des mesures supplémentaires du chômage pour « jeter un éclairage additionnel sur l'étendue de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et l'ampleur des difficultés liées au chômage ». L'une des mesures supplémentaires du chômage souvent mentionnées est la mesure R8, qui correspond au taux de chômage officiel plus les chercheurs découragés, ceux en attente d'un rappel ou de réponses ainsi qu'une portion des travailleurs à temps partiel involontaire. Cette mesure (corrignée des variations saisonnières, moyenne mobile de 12 mois) est passée d'un creux de 8,5 % au début de 2008 à un sommet de 11,6 % au début de 2010 pour atteindre son niveau actuel de 10,5 %, un niveau bien au-dessus du taux de chômage officiel de 7,2 % et supérieur au niveau d'avant la récession.

Perspectives des prix des produits de base (page 19)

Le DPB utilise l'indice des prix des produits de base (IPPB) de la Banque du Canada dans ses projections économiques. L'indice a atteint un sommet en avril 2011, soit presque 25 % de moins que le sommet historique atteint en juin 2008. Par rapport au récent sommet d'avril 2011, l'indice a été de 15 % inférieur en mars 2012, dernier mois pour lequel les données relatives à l'IPPB sont utilisées dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB* (avril 2012). Les observations du DPB au sujet de la faiblesse relative des prix des produits de base se rapportaient à cette récente baisse et non à la perspective historique à long terme à laquelle fait allusion le gouverneur Carney dans ses observations. Les augmentations des prix des produits de base que projette le DPB et qui sont égales ou supérieures au taux d'inflation pendant la période de projection sont plus optimistes que ne le laissent supposer les futurs prix et peut-être plus optimistes que les prévisions de l'IPPB par la Banque du Canada (non publiées).

Modifications apportées à l'évaluation de la viabilité financière fédérale selon le DPB (page 20)

À la suite du renouvellement du TCS le 19 décembre 2011, le DPB a révisé l'analyse qu'il avait présentée dans son *Rapport sur la viabilité financière de septembre 2011*⁴. Il est indiqué dans l'analyse révisée que, **par suite du changement apporté au TCS (pour qu'il progresse en fonction du PIB nominal au-delà de 2016-2017 aux environs de 4 % au lieu du taux actuel de 6 %), la structure financière du gouvernement fédéral offre maintenant suffisamment de latitude pour absorber la hausse des coûts du programme fédéral de prestations aux aînés.** Cependant, le contrepoids de la modification de la structure du TCS se reflète à l'échelle provinciale et territoriale : la situation financière à long terme des gouvernements provinciaux et territoriaux s'est détériorée. Le DPB a fourni aux parlementaires son analyse révisée le 12 janvier⁵, le 8 février⁶ et le 16 février⁷ 2012.

⁴ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/FSR_2011_FR.pdf.

⁵ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Renewing_CHT_FR.pdf.

⁶ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Sustainability_OAS_FR.pdf.

⁷ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Letter_to_Parliamentarians_FR.pdf.

Bien qu'il existe peut-être d'autres raisons stratégiques de modifier le programme de la Sécurité de la vieillesse, l'analyse du DPB indique que, compte tenu des tendances économiques et démographiques projetées, le programme en soi est viable à long terme à l'intérieur de la structure financière actuelle du gouvernement fédéral.

Le DPB n'a pas encore révisé son analyse de la viabilité financière en fonction des prévisions des dépenses de programmes directes du gouvernement qui sont indiquées dans le budget de 2012. L'intégration de ces prévisions améliorerait encore davantage la latitude dont dispose le gouvernement pour réduire les revenus, accroître les dépenses de programmes ou appliquer un agencement des deux types de mesures tout en maintenant la viabilité financière.

1 Analyse des mesures prévues dans le budget de 2012

Demande de M^{me} Shelly Glover (Saint-Boniface)

« J'aimerais que vous nous fassiez donc parvenir une analyse de toutes ces mesures favorisant la création d'emplois contenues dans le budget. J'aimerais que vous incluez cela étant donné que vous avez omis de le faire, que vous avez mis toute votre attention sur les points négatifs, et que vous êtes incapable d'expliquer comment vous en êtes venu à vos conclusions. J'aimerais que vous fassiez parvenir ces renseignements au comité, si cela ne vous dérange pas. »
[...]
« Vous n'aurez pas le temps de le faire ici. J'aimerais avoir une réponse écrite, si cela ne vous dérange pas. Mon temps est malheureusement écoulé, mais j'aimerais avoir la réponse par écrit. Je pourrai ainsi en fait constater que vous avez réalisé un rapport juste, transparent et équilibré, comme je l'espère. »

Le DPB a fondé ses estimations des répercussions économiques des mesures prévues dans le budget de 2012 sur : i) le changement apporté aux prévisions du gouvernement en ce qui concerne les charges de programmes directes (CPD) par rapport aux chiffres indiqués dans la *Mise à jour des prévisions économiques et financières* de novembre 2011; ii) son estimation de l'impact budgétaire de la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation à l'AE. Comme les estimations des répercussions économiques établies par le DPB sont de nature macroéconomique et qu'elles reflètent l'impact global des mesures sur les activités dans l'ensemble de l'économie (PIB réel) et du marché du travail (emploi), il n'est pas possible de les répartir en fonction des secteurs, des industries ou des régions.

Changements apportés aux charges de programmes directes

Puisqu'elle est fondée sur les changements apportés aux prévisions gouvernementales des charges de programmes directes par le gouvernement, l'estimation établie par le DPB est « nette » de toutes les mesures prévues dans le budget de 2012 qui s'inscrivent dans cette catégorie (c.-à-d. les réductions des dépenses ministérielles combinées aux mesures relatives aux

CPD et à d'autres changements). Cependant, en ce qui concerne l'impact économique des changements apportés aux CPD, le DPB a estimé l'impact *global* de ces changements – et non les répercussions de chacune des mesures – étant donné que le même multiplicateur de dépenses estimatif (de Finances Canada) était censé s'appliquer à toutes les mesures de CPD⁸.

Le tableau 1-1 fournit un résumé de la répartition des changements dans les dépenses de programmes directes par rapport à ce qui était indiqué dans la *Mise à jour des prévisions économiques et financières* de novembre 2011. De 2012-2013 à 2016-2017, les changements dans les prévisions des charges de programmes directes du gouvernement représentent 21,1 milliards de dollars. Par coïncidence, le montant total des réductions des dépenses ministérielles pendant la même période (21 milliards de dollars) est presque identique aux changements dans les CPD (21,1 milliards de dollars); on pourrait donc penser que le DPB n'a tenu compte que des réductions des dépenses et qu'il a écarté des CPD les mesures prévues dans le budget de 2012 relativement à la création d'emplois. Or, les répercussions de ces mesures sur la création d'emplois qui sont attribuables aux CPD sont largement neutralisées par les réductions des dépenses ministérielles et d'autres⁹ réductions des CPD.

⁸ Pour des raisons de simplicité, le DPB a supposé que la variation en dollars dans les CPD (comptabilité d'exercice) correspondait au changement en dollars dans les dépenses gouvernementales au chapitre des biens et des services (Comptes nationaux).

⁹ D'après l'information fournie au DPB par Finances Canada : http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Responses/Response_IR0081_Finance_FR.pdf, il semble que ces réductions s'inscrivent dans la catégorie « Autres paiements de transfert ».

Tableau 1-1

Changements dans les charges de programmes directes : budget de 2012 et Mise à jour de 2011

G\$	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-
	2013	2014	2015	2016	2017
Mise à jour de 2011	118,000	117,800	117,600	119,600	120,700
Budget de 2012	114,700	113,700	113,000	115,100	116,100
Changement	-3,300	-4,100	-4,600	-4,500	-4,600
Source de changement :					
Amortissement des immobilisations	0,400	0,400	0,500	0,500	0,500
Réduction des dépenses ministérielles	-1,762	-3,481	-5,332	-5,175	-5,219
Budget de 2012 - mesures reliées aux CPD	0,579	0,559	0,008	0,008	0,012
Autres	-2,517	-1,578	0,224	0,167	0,107
Changement	-3,300	-4,100	-4,600	-4,500	-4,600

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

D'après l'information indiquée dans le budget de 2012, le DPB a déterminé que les mesures relatives aux CPD représentaient 1,2 milliard de dollars. Ces chiffres, présentés dans le tableau 1-1, ont été calculés en faisant abstraction des fonds qui figurent déjà dans le cadre financier (des fonds avaient été réservés pour des mesures ultérieures dans la *Mise à jour* de 2011) puisque le DPB évalue l'impact économique des changements apportés aux CPD par rapport à ce qui figurait dans la *Mise à jour* de 2011. L'annexe A donne la répartition détaillée des mesures prévues dans le budget de 2012 relativement aux CPD, dont a tenu compte le DPB pour évaluer l'impact sur le PIB réel et sur l'emploi. En outre, puisque les augmentations au titre de l'« amortissement des immobilisations » sont prises en compte, il se peut que le DPB ait sous-estimé l'impact économique des changements apportés aux CPD étant donné que le changement qui touche l'amortissement des immobilisations ne représente peut-être pas l'investissement supplémentaire actuel; il se peut qu'il reflète les modifications apportées aux hypothèses concernant la vie utile des immobilisations existantes.

Réduction de la hausse maximale du taux de cotisation à l'AE

L'estimation, par le DPB, de l'impact économique global des mesures d'austérité et des réductions apportées par les gouvernements fédéral et provinciaux aux dépenses de programmes incluait les répercussions, sur la création d'emplois, de la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation à l'assurance-emploi (AE), qui passe de 10 à 5 cents par tranche de 100 \$ de gains assurables. Le tableau 1-2 présente les estimations financières et budgétaires de ce changement établies par le DPB.

Tableau 1-2

Répercussions économiques de la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation à l'AE

	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-
	2013	2014	2015	2016	2017
Impact financier (G\$)	0,157	0,800	1,493	2,254	2,349
Impacts économiques :	2012	2013	2014	2015	2016
Niveau du PIB réel (%)	0,00	0,01	0,03	0,04	0,05
Niveau de l'emploi (%)	0,00	0,01	0,02	0,03	0,04
Niveau de l'emploi (milliers)	0	1	4	6	7

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Mesures du budget de 2012 exclues des estimations des répercussions économiques du DPB

En établissant ses estimations des répercussions économiques, le DPB a tenu compte uniquement de la réduction de 21,1 milliards de dollars des CPD et de la réduction de 7,1 milliards de dollars des recettes tirées des cotisations de l'AE après réduction de la hausse maximale du taux de cotisation. Bien que le budget de 2012 comprenne d'autres mesures qui influeraient sur la création d'emplois, aussi bien positives que négatives, le DPB n'en a pas tenu compte en raison de leur faible importance relative. De plus, selon l'approche utilisée dans le budget de 2009, le DPB n'a pas pris en considération les initiatives

d'orientation prévues dans le budget de 2012 dont l'effet serait difficile à évaluer¹⁰.

Le budget de 2012 comprend plusieurs mesures visant à accroître les revenus liés à la suppression d'échappatoires fiscales et d'avantages fiscaux pour les particuliers et les sociétés. Parallèlement, des mesures comme la prolongation du crédit à l'embauche pour les petites entreprises se traduiront par une baisse des revenus. Les mesures relatives aux revenus – sur une base nette – qui sont exclues des estimations des répercussions économiques du DPB s'établissent en moyenne à -0,7 milliard de dollars par année de 2012-2013 à 2016-2017 (tableau 1-3). Les mesures relatives aux dépenses – sur une base nette – qui sont exclues des estimations du DPB s'établissent en moyenne à 0,1 milliard de dollars par année pendant la même période. L'annexe B donne la répartition détaillée des mesures prévues dans le budget de 2012 qui n'entrent pas dans les estimations des répercussions économiques présentées dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB d'avril 2012*.

Tableau 1-3

Mesures du budget 2012 exclues des estimations des répercussions économiques figurant dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB d'avril 2012*

G\$	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-
	2013	2014	2015	2016	2017
Mesures des revenus	0,195	-0,434	-0,845	-1,089	-1,248
Mesures des dépenses	0,227	0,343	0,000	0,000	0,000
Impact financier net	0,422	-0,091	-0,845	-1,089	-1,248

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Un chiffre négatif signifie une diminution des dépenses et une amélioration du solde budgétaire. Un chiffre positif signifie une augmentation des dépenses et une détérioration du solde budgétaire. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

À l'aide des multiplicateurs fiscaux et des dépenses de Finances Canada, le DPB a estimé les répercussions économiques des mesures financières prévues dans le budget de 2012 qui n'entraient pas dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB d'avril 2012*. Le tableau 1-4 montre que les répercussions économiques de ces mesures sont négligeables. Pour ce qui est des répercussions sur le PIB réel, les mesures exclues varient de -0,04 à 0,03 % et, sur une période de cinq ans, elles s'établissent en moyenne à -0,01 % par année. Les répercussions sur l'emploi varient de -4 000 à 3 000 (équivalant respectivement à -0,02 et 0,02 % de l'emploi) et elles correspondent en moyenne à -205 emplois par année pour la même période. Si le DPB avait inclus ces mesures, son estimation des répercussions économiques globales ne serait, dans l'ensemble, que légèrement supérieure (c.-à-d. PIB réel et emploi inférieurs) et ne différerait pas de manière significative des estimations présentées dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB d'avril 2012*.

¹⁰ Par exemple, dans le cas du budget de 2009, les effets des « mesures visant à améliorer l'accès au crédit et à renforcer le système financier » n'ont pas été pris en compte dans l'estimation, par le gouvernement, de la création d'emplois. C'est pourquoi, en ce qui concerne le budget de 2012, les initiatives d'orientation comme celle qui a pour but de « mettre à jour la Stratégie commerciale mondiale grâce à des consultations exhaustives auprès des gens d'affaires du Canada » n'ont pas été prises en compte dans les estimations des répercussions économiques du DPB.

Tableau 1-4

Répercussions économiques des mesures financières prévues dans le budget de 2012

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Niveau du PIB réel (%) :					
DPB - PEF d'avril 2012	-0,30	-0,71	-0,88	-0,81	-0,66
Impact des mesures exclues	0,01	0,03	0,00	-0,04	-0,03
Impact global	-0,29	-0,68	-0,88	-0,85	-0,69
Niveau de l'emploi (milliers) :					
DPB - PEF d'avril 2012	-18	-69	-102	-108	-94
Impact des mesures exclues	1	3	2	-2	-4
Impact global	-17	-66	-100	-110	-98

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2 Résultats des prévisions du DPB

Demande de M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex)

« Nous devons admettre que, par le passé, vous avez raté la cible dans certaines de vos prédictions. Une étude menée par le secteur privé a été publiée dans le *Globe and Mail*, et vous en êtes probablement au courant. Cette étude disait que les chiffres du gouvernement étaient plus exacts que les vôtres neuf fois sur quinze.

Pouvez-vous éclairer notre comité et expliquer ces contradictions apparentes? Enfin, pouvez-vous fournir au comité, par écrit, une comparaison entre vos prédictions, les indicateurs économiques et ce qui s'est réellement passé, et ce depuis 2008? »

Bien qu'il puisse être utile de comparer l'exactitude des prévisions, il faut également signaler que, pour que les parlementaires disposent d'un riche environnement de planification, le DPB fournit, de manière transparente, non seulement des projections économiques et financières indépendantes, mais également une analyse des risques (à la fois qualitative et quantitative), des estimations de l'incertitude économique qui touche ses projections (graphiques en éventail), des estimations de la capacité potentielle de l'économie et des tendances du marché du travail, ainsi qu'une décomposition du solde budgétaire projeté (de même qu'historique) en composantes

structurelles et conjoncturelles, qui viennent éclairer la politique financière.

Exactitude des prévisions financières

Le 28 septembre 2011, un article publié dans le *Globe and Mail* comparait les projections de Finances Canada à celles du DPB en ce qui a trait au solde budgétaire du gouvernement pour la période allant de novembre 2008 à juin 2011¹¹. On y indiquait que parmi 15 prévisions comparables, le gouvernement l'« emportait » sur le DPB neuf fois, les prévisions du DPB avaient été plus exactes quatre fois et elles s'équivalaient dans deux cas.

Cette analyse pourrait donner l'impression qu'il y avait 15 prévisions de 15 résultats relatifs au solde budgétaire. Or, au moment de la publication, il n'y avait que deux résultats finaux relatifs au solde budgétaire (2008-2009 et 2009-2010) et une estimation provisoire (2010-2011) fondée sur le budget de juin 2011, ce qui fait en tout trois résultats. Les prévisions multiples reflètent simplement les révisions des prévisions initiales des trois résultats et fournissent peu d'information, s'il en est, concernant l'évaluation de l'exactitude relative des prévisions. Cela étant dit, il y a des limites à l'évaluation des prévisions, notamment la taille de l'échantillon (trois résultats). Selon le Congressional Budget Office (CBO), « les mesures statistiques ne produisent pas forcément des indicateurs fiables de la qualité d'une prévision si l'échantillon des observations est restreint, tel que l'ensemble relativement limité du CBO (33 en tout) [...] les petits échantillons réduisent la fiabilité des tests statistiques parce que quelques petites erreurs peuvent avoir une influence disproportionnée sur les mesures. De plus, les dossiers de suivi historiques ne permettent pas beaucoup de déterminer l'orientation possible ou l'ampleur de futures inexactitudes prévisionnelles¹². » Du reste, l'article indiquait que dans un seul cas seulement, les prévisions du solde établies par Finances Canada et

¹¹ *Double Vision: Flaherty's fiscal forecasts win out over watchdog's*, par Bill Curry.

¹² <http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/ftpdocs/115xx/doc11553/forecastingaccuracy.pdf>.

par le DPB s'étaient révélées exactes, soit à l'automne 2009 pour ce qui est du solde de 2008-2009. Dans tous les autres cas, les prévisions du solde par les deux organismes ont été inexactes. En moyenne et en chiffres absolus, l'écart entre le solde prévu et le solde réel était de 12,6 milliards de dollars pour Finances Canada et de 13,2 milliards de dollars pour le DPB. Cette différence de 0,6 milliard de dollars équivaut à 0,2 % des dépenses globales du gouvernement en 2010-2011. **Sur le plan statistique, il n'y a aucune différence entre les erreurs moyennes de prévision (absolues) du DPB et de Finances Canada.**

Suivant l'approche utilisée dans le document intitulé *Examen des prévisions budgétaires du gouvernement du Canada*¹³ (le rapport O'Neill, 2005), le DPB a comparé ses projections budgétaires et celles de Finances Canada sur un horizon d'un an aux résultats réels. Dans le rapport O'Neill, il est indiqué qu'« [i]l s'agit [...] des projections auxquelles les analystes accordent le plus d'attention, car elles jouent un rôle crucial dans la planification budgétaire et les débats stratégiques ».

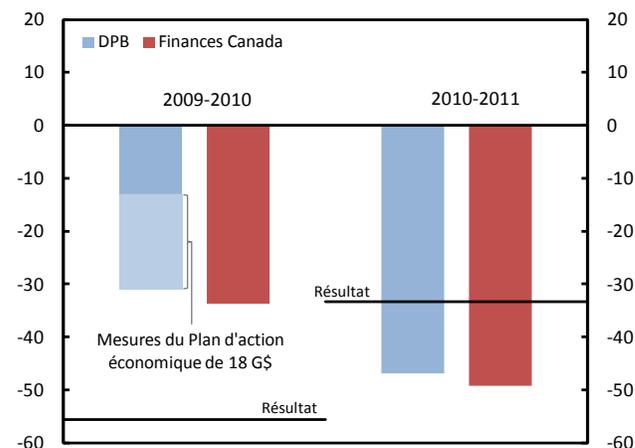
La figure 2-1 compare les projections du solde budgétaire sur un horizon d'un an, établies par le DPB et par Finances Canada au moment des budgets de 2009 et de 2010. Comme la projection établie par le DPB en janvier 2009 précédait le dépôt du budget de 2009, elle ne tenait pas compte des mesures stratégiques annoncées dans ce budget. Fait particulièrement important, le gouvernement a annoncé des mesures de stimulation de 18 milliards de dollars en 2009-2010 pour la première année d'application du Plan d'action économique. Pour établir une base de comparaison entre les projections du DPB et celles de Finances Canada pour l'année 2009-2010, le DPB a ajouté les 18 milliards de dollars à ses projections de janvier 2009. Il n'a pas été nécessaire de rajuster sa projection du solde budgétaire en 2010-2011 (publiée après le budget de 2010) étant donné que les perspectives de

mars 2010 tenaient compte des mesures prévues dans le budget de 2010.

Figure 2-1

Projections du solde budgétaire en 2009-2010 et en 2010-2011, par le DPB et par Finances Canada

en milliards de dollars



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – La projection établie par le DPB pour 2009-2010 a été publiée avant l'annonce du Plan d'action économique et n'incluait donc pas les mesures de stimulation de 18 milliards de dollars.

Pour 2009-2010, la projection de Finances Canada (-33,7 milliards de dollars) était plus près du solde budgétaire réel (-55,6 milliards de dollars) que la projection du DPB rajustée en fonction du Plan d'action économique (-31 milliards de dollars). Pour 2010-2011 cependant, le DPB et Finances Canada ont tous deux surestimé l'ampleur du déficit budgétaire. La projection du DPB (-46,9 milliards de dollars) était plus près du solde réel (-33,4 milliards de dollars) que celle de Finances Canada (-49,2 milliards de dollars).

Le solde budgétaire projeté repose sur un ensemble de projections relatives aux revenus, aux dépenses de programmes et aux frais de la dette publique. Des erreurs dans l'une ou l'autre de ces catégories peuvent, par hasard, donner lieu à des projections exactes du solde budgétaire. Le tableau 2-1 fournit une comparaison des projections établies pour ces grandes catégories.

¹³ http://www.fin.gc.ca/activty/pubs/Oneil/PDF/Oneil_f.pdf.

Tableau 2-1

Projections financières établies par le DPB et par Finances Canada pour 2009-2010 et 2010-2011

G\$	2009-2010		2010-2011	
	DPB	Finances Canada	DPB	Finances Canada
Solde budgétaire				
Prévision publiée	-13,0	-33,7	-46,9	-49,2
Mesures annoncées	-18,0	-	-	-
Prévision ajustée	-31,0	-33,7	-46,9	-49,2
Résultat	-55,6	-55,6	-33,4	-33,4
différence	24,6	21,9	-13,5	-15,8
Revenus budgétaires				
Prévision publiée	238,1	224,9	234,3	231,3
Mesures annoncées	-6,8	-	-	-
Prévision ajustée	231,3	224,9	234,3	231,3
Résultat	218,6	218,6	237,1	237,1
différence	12,7	6,3	-2,8	-5,8
Charges de programmes				
Prévision publiée	219,5	229,1	249,2	249,2
Mesures annoncées	11,2	-	-	-
Prévision ajustée	230,7	229,1	249,2	249,2
Résultat	244,8	244,8	239,6	239,6
différence	-14,1	-15,7	9,6	9,6
Frais de la dette publique				
Prévision publiée	31,7	29,5	32,0	31,3
Mesures annoncées	-	-	-	-
Prévision ajustée	31,7	29,5	32,0	31,3
Résultat	29,4	29,4	30,9	30,9
différence	2,3	0,1	1,1	0,4

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Résultats des prévisions économiques

Depuis novembre 2008, le DPB a établi neuf projections économiques qui reposent sur deux approches différentes et qui ont été publiées à différents moments au cours de chacune des années. La première approche, utilisée de novembre 2008 à février 2011, était fondée sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé établies à partir d'un sondage réalisé par le DPB ou par Finances Canada. La seconde approche, utilisée depuis juin 2011, est une projection économique indépendante fondée sur un modèle.

Suivant l'approche utilisée par le Policy and Economic Analysis Program (PEAP) et par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) pour évaluer l'exactitude

des prévisions de Finances Canada¹⁴, le DPB a comparé ses projections de la croissance du PIB réel sur une période d'un an avec les résultats réels¹⁵. Trois projections du DPB correspondent aux périodes de prévisions pertinentes, toutes fondées sur les prévisions moyennes des économistes du secteur privé.

Les figures 2-2 à 2-4 résument les projections de la croissance du PIB réel, par le DPB, qui correspondent aux prévisions d'un an établies à peu près au début des années civiles 2009, 2010 et 2011. Comme l'approche et la période sont très semblables à celles utilisées par Finances Canada pour la préparation des budgets fédéraux, le DPB a inclus les prévisions de Finances Canada pour les mêmes périodes. Pour mettre en perspective l'exactitude relative des prévisions du DPB, celui-ci a tenu compte des prévisions de grandes institutions telles que la Banque du Canada et le Fonds monétaire international (FMI), dont les projections sont indépendantes et fondées sur un modèle.

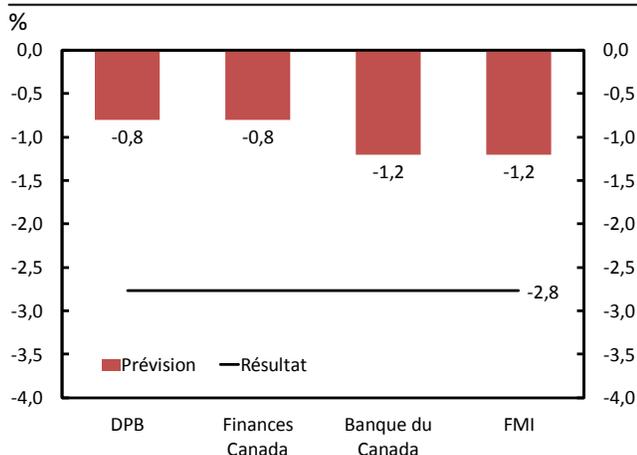
Comme d'autres organismes, le DPB n'a pas prévu avec exactitude la baisse du PIB réel en 2009 (figure 2-2). Il n'y a rien d'étonnant à ce que les prévisions du DPB et de Finances Canada soient les mêmes puisqu'ils ont tous deux utilisé les prévisions moyennes issues de leurs sondages respectifs. Bien que les prévisions de la Banque du Canada et du FMI soient plus près de la baisse réelle de 2,8 %, la marge d'erreur de leurs prévisions demeure relativement importante, soit 1,6 point de pourcentage, ce qui correspond à presque 60 % de la baisse observée.

¹⁴ <http://www.fin.gc.ca/wp/Freview-eng.asp>.

¹⁵ Tenant compte de l'étude du PEAP-CIRANO, le DPB a choisi les projections qui étaient le plus près du début de l'année civile. Les résultats « réels » auxquels sont comparées les projections sont tirés des données de Statistique Canada en date du 2 mars 2012.

Figure 2-2

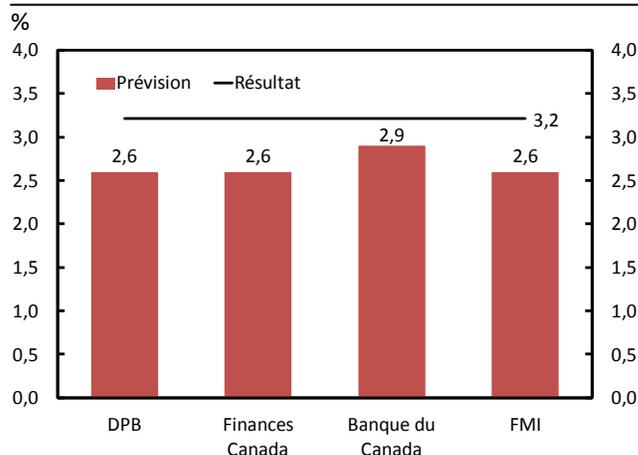
Comparaison des prévisions de la croissance du PIB réel en 2009 sur un horizon d'un an



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget (*Breffage économique et financier prébudgétaire*, janvier 2009); Finances Canada (*Plan budgétaire*, janvier 2009); Banque du Canada (*Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2009); Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour*, janvier 2009).

Figure 2-3

Comparaison des prévisions de la croissance du PIB réel en 2010 sur un horizon d'un an



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget (*Évaluation des perspectives économiques et financières présentées dans le budget de 2010*, mars 2010); Finances Canada (*Plan budgétaire*, mars 2010); Banque du Canada (*Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2010); Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour*, janvier 2010).

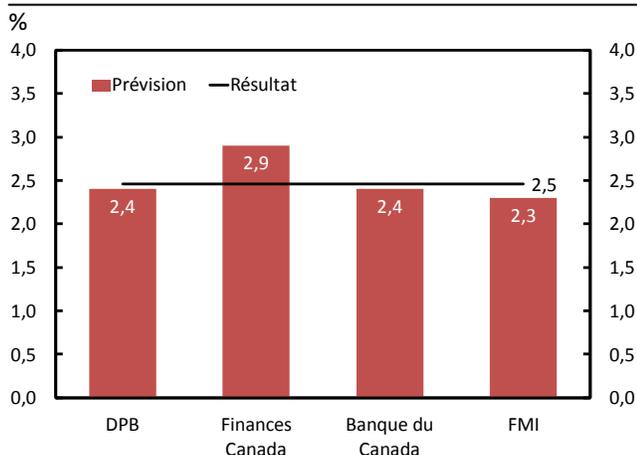
La figure 2-3 indique que la projection de la croissance du PIB réel par le DPB en 2010 était de 0,6 point de pourcentage inférieure au résultat réel, comme pour Finances Canada et le FMI. La projection de la Banque du Canada était de 0,3 point de pourcentage plus près du résultat. Dans tous les cas, comme la baisse du PIB réel en 2009 a été sous-évaluée, les prévisionnistes ont tous sous-évalué le redressement en 2010, quoique dans une moins grande mesure.

La figure 2-4 indique que la projection de la croissance du PIB réel par le DPB en 2011 n'a été que légèrement inférieure au résultat (2,4 contre 2,5 %); cette projection est la même que celle de la Banque du Canada et elle est plus près du résultat que celle du FMI. Finances Canada a été le seul organisme à surévaluer la croissance du PIB réel en 2011; sa projection dépassait de 0,4 point de pourcentage le résultat et elle s'en éloignait davantage que les sous-estimations du DPB, de la Banque du Canada et du FMI¹⁶.

¹⁶ Même si le DPB et Finances Canada ont tous deux utilisé la moyenne des prévisions du secteur privé, les sondages utilisés étaient fondés sur des sondages différents de Finances Canada. Le DPB a utilisé le sondage de Finances Canada de décembre 2010, tandis que le budget de mars 2011 était fondé sur le sondage de mars 2011.

Figure 2-4

Comparaison des prévisions de la croissance du PIB réel en 2011 sur un horizon d'un an



Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget (*Mise à jour de l'évaluation économique et financière*, février 2011); Finances Canada (*Plan budgétaire*, mars 2011); Banque du Canada (*Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2011); Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour*, janvier 2011).

L'annexe C renferme une comparaison des prévisions de la croissance du PIB réel sur une période de deux ans et des comparaisons des projections, établies par le DPB et par Finances Canada, d'autres indicateurs économiques : inflation du PIB, niveau et croissance du PIB nominal, bons du Trésor à trois mois, obligations d'État à dix ans et taux de chômage¹⁷.

¹⁷ L'approche du DPB diffère de celle utilisée dans l'étude du PEAP-CIRANO, car elle utilise le taux de croissance annuelle de l'année 2 de la prévision au lieu du taux de croissance cumulatif de deux ans.

3 Dépenses des gouvernements provinciaux-territoriaux en santé

Demande de M^{me} Lois Brown (Newmarket—Aurora)

« Je suis originaire de l'Ontario; je représente une circonscription ontarienne. Je sais que M. McGuinty, dans son dernier budget, a dit que, pour la province de l'Ontario, on maintiendra en moyenne une croissance annuelle de 2,1 p. 100. Or, nous avons fait des transferts de 6 p. 100 année après année, au titre de la santé. Je ne sais pas à quoi rime tout cela. Je ne comprends tout simplement pas comment cela correspond à ce que vous dites, à savoir qu'il y aura des effets très négatifs sur les soins de santé.

Je me demande si vous pouvez faire des commentaires à ce sujet et fournir ces chiffres au comité, pour ce qui est des augmentations dans les provinces. Envisagent-elles de dépenser plus de 6 p. 100? »

Dans son budget de 2012, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à « [ralentir] la croissance globale des dépenses en santé dans la province pour les ramener à un taux annuel de 2,1 % au cours des trois prochaines années¹⁸ ». Le DPB estime que la croissance annuelle moyenne de 2,1 % des dépenses en santé en Ontario de 2012-2013 à 2014-2015 se traduira par une augmentation annuelle de ces dépenses de 1,0 milliard de dollars par année (figure 3-1). Pendant la même période, si on suppose une hausse de 6 % du Transfert canadien en matière de santé (TCS), le DPB estime que l'augmentation du TCS en espèces à l'Ontario sera en moyenne de 0,7 milliard de dollars par année¹⁹. Ainsi, bien que les transferts en espèces du TCS à l'Ontario doivent augmenter plus rapidement que les dépenses en

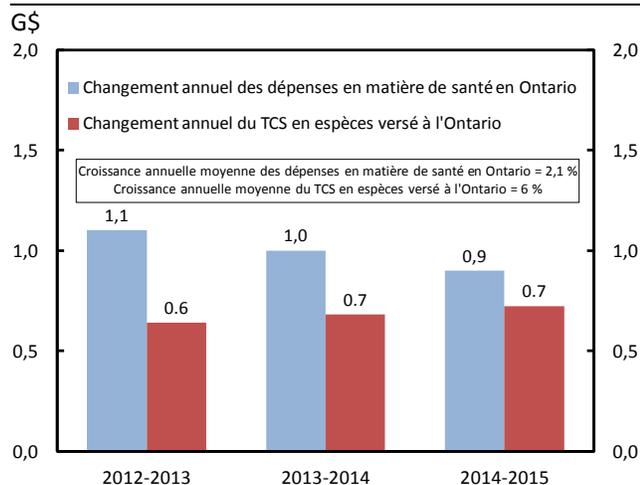
¹⁸ Budget de l'Ontario pour 2012, p. 24, http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2012/papers_all.pdf.

¹⁹ Le montant des transferts en espèces du TCS aux différents gouvernements provinciaux et territoriaux dépend de la valeur de leurs points fiscaux, et, à compter de 2014-2015, les transferts en espèces du TCS seront fondés sur une allocation égale par habitant. Ainsi, les montants en espèces du TCS augmenteront à des taux différents dans les différentes administrations. Dans le cas de l'Ontario évoqué plus haut, le DPB a supposé, pour plus de simplicité, que le montant en espèces du TCS accordé à la province croîtrait au rythme de 6 % après 2012-2013. Toutefois, cette progression de 6 % par année ne vaut que pour le montant total du TCS en espèces de 6 % après 2012-2013.

santé sur cette période de trois ans (6 % contre 2,1 %), la hausse en chiffres absolus des dépenses en santé est *plus importante* que celle des transferts en espèces du TCS, étant donné que la part de ces transferts dans les dépenses en santé est d'environ 20 %.

Figure 3-1

Augmentation des dépenses en santé du gouvernement ontarien et des transferts en espèces du TCS accordés à l'Ontario



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Ministère des Finances de l'Ontario.

Demande de M^{me} Shelly Glover (Saint-Boniface)

« Pendant que vous cherchez, monsieur, j'aimerais vous demander d'éclaircir d'autres questions, car je ne dispose que de cinq minutes, et la dernière fois, on en a perdu quatre à tourner autour du pot.

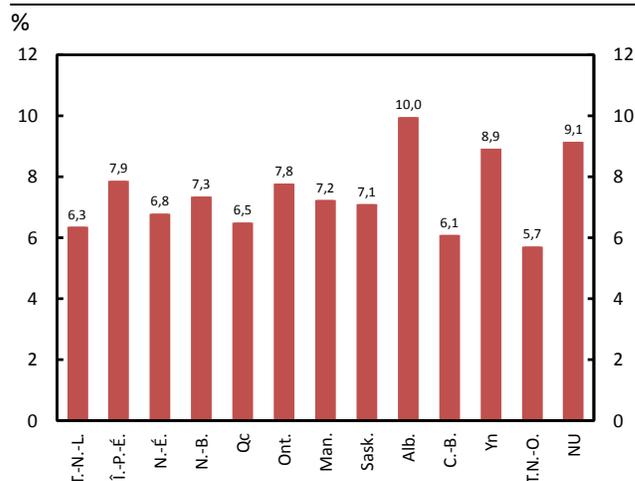
Mme Brown a posé ce que je considère comme une excellente question au sujet des dépenses en matière de soins de santé des provinces, et l'observation sur les prévisions sur 10 ans étaient, à mon avis, intéressante. J'aimerais voir ce qu'il en est. Si vous pouviez nous remettre les prévisions fondées sur les dépenses en matière de santé sur une période de 10 ans, province par province, territoire par territoire, vous nous aideriez beaucoup. »

Le DPB n'a pas établi de projections des dépenses en santé pour chaque province ou territoire pris individuellement. Sa projection est faite pour l'ensemble du secteur des gouvernements provinciaux et territoriaux. En réponse à la

demande de M^{me} Lois Brown, le DPB a proposé de fournir les taux de croissance moyens des dix dernières années par province et territoire. La figure 3-2 présente les taux de croissance annuels moyens des gouvernements provinciaux et territoriaux pendant la période de dix ans allant de 2000 à 2009²⁰.

Figure 3-2

Croissance annuelle moyenne des dépenses en santé des provinces et territoires, de 2000 à 2009



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Institut canadien d'information sur la santé.

Si on se fie aux projections que le DPB a faites dans son Rapport sur la viabilité financière de 2011²¹, les dépenses en santé des provinces et territoires au cours des dix prochaines années passeront de 134 milliards de dollars en 2011-2012 à 228 milliards de dollars en 2021-2022, soit une progression de 94 milliards de dollars (croissance annuelle moyenne de 5,5 %) alors que les transferts en espèces du TCS passeront de 27,2 milliards de dollars en 2011-2012 à 44 milliards de dollars en 2021-2022, soit une hausse de 17 milliards de dollars pendant cette période (croissance annuelle moyenne de 5 %).

²⁰ Les données les plus à jour de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) vont jusqu'en 2009; les chiffres de 2010 et 2011 correspondent à ses projections.

²¹ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/FSR_2011_FR.pdf.

4 Analyse des super-projets de Fort McMurray—Athabasca

Demande de M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca)

« C'est simplement que je n'ai rien vu dans votre rapport qui porte sur ce qui se passe dans l'économie. Dans ma circonscription, nous versons environ 5 milliards de dollars en paiements d'impôts sur le revenu par année, et on s'attend à ce que cette somme atteigne les 20 milliards de dollars d'ici 20 ans. Il y a 500 grands projets et on injectera 500 milliards de dollars dans la construction au cours des 10 à 20 prochaines années. Or, vous n'en touchez pas un mot dans votre rapport. »

...

« J'aimerais avoir une analyse de ces 500 superprojets, de cet investissement de 500 milliards de dollars qui sera fait dans notre pays, parce que je pense que vous n'en avez pas tenu compte dans votre rapport. Je ne le vois nulle part. Je n'en vois aucune mention dans ce rapport... »

Le DPB n'a pas fait d'analyse des 500 grands projets demandée par M. Brian Jean. Lorsqu'il prépare ses Perspectives économiques et financières (PEF), il n'établit pas ses projections sur une base sectorielle. Il projette de façon globale la croissance réelle du PIB et tient compte des liens avec l'économie américaine, des taux d'intérêts et de change ainsi que du prix des produits de base. Les perspectives des PEF que le DPB a publiées en avril 2012 reposent sur une hausse des cours des produits de base pendant toute la période visée par les projections. Par conséquent, l'activité économique associée à la hausse de ces cours est reflétée dans sa projection de la hausse du PIB réel au cours des cinq prochaines années, compte tenu de cette relation historique. Il n'est pas possible de cerner ou d'isoler la contribution de divers super-projets aux projections du DPB.

5 Complément d'information

La présente section propose des renseignements complémentaires à la lumière des discussions entre les membres du Comité des finances et le DPB à la séance n° 54, qui a eu lieu le 26 avril 2012.

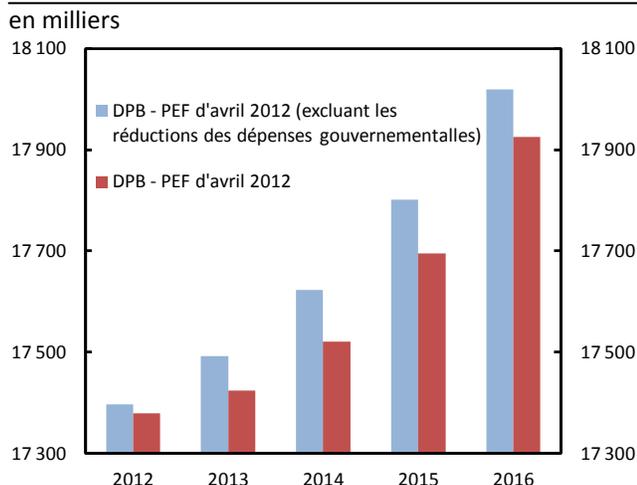
i) Distinction entre les répercussions économiques et les projections

Dans ses PEF d'avril 2012, le DPB propose des estimations des répercussions économiques des mesures d'austérité et de la réduction des dépenses de programmes du gouvernement et présente ses projections économiques. En l'absence de ces mesures et réductions, le DPB aurait projeté des niveaux supérieurs pour le PIB réel et l'emploi. Ainsi, son estimation de l'impact global sur l'emploi – équivalant à une réduction de 94 000 emplois en 2016 – ne veut pas dire qu'il s'attend à ce que, à l'avenir, il y ait une diminution de 94 000 emplois par rapport au niveau actuel (17,4 millions d'emplois en mars 2012). Cela veut plutôt dire que, en l'absence de ces mesures, il y aurait eu 94 000 emplois de plus.

En fait, en dépit de l'austérité et de la diminution des dépenses de programmes du gouvernement, le DPB prévoit que l'emploi augmentera pendant chacune des cinq années (figure 5-1). Si on se fie à la projection avancée dans les PEF d'avril 2012, 617 000 nouveaux emplois nets seront créés pendant la période de 2012 à 2016. En l'absence du régime d'austérité et des réductions des dépenses de programmes du gouvernement, la projection du DPB aurait été une création nette de 711 000 emplois – soit 94 000 emplois supplémentaires.

Figure 5-1

Niveaux d'emploi projetés



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

En outre, l'estimation du DPB voulant que les réductions des dépenses de programmes du gouvernement fassent diminuer l'activité économique et l'emploi est largement appuyée par les recherches et les analyses. Dans son examen des faits observés au sujet des effets de la politique budgétaire²², Christina Romer conclut :

« En somme, même si les décideurs et un grand nombre d'économistes veulent croire que ce qui semble un choix noble, c'est-à-dire la réduction du déficit budgétaire, est bon pour la croissance à court terme, les faits infirment nettement cette proposition. L'austérité est peut-être souhaitable pour la solvabilité et la santé de l'économie à long terme, mais elle freine la croissance et fait augmenter le chômage à court terme. C'est là un fait essentiel qui doit éclairer le choix des orientations. » [traduction]

En outre, des recherches récentes du FMI²³ montrent que l'austérité budgétaire « a probablement un impact négatif plus important sur l'activité économique si elle est pratiquée lorsque les écarts de production sont négatifs plutôt que

positifs ». Le FMI a également illustré l'impact des mesures d'austérité sur l'économie canadienne lorsque les taux directeurs sont proches de leur limite inférieure effective et lorsqu'un grand nombre de pays s'imposent des mesures d'austérité simultanément²⁴. Selon l'analyse du FMI, en pareil contexte, les répercussions des mesures d'austérité sur l'économie canadienne sont nettement plus élevées si on les compare à une situation où le taux directeur est bien supérieur à zéro (et peut diminuer) et où le Canada est le seul pays à s'imposer des mesures d'austérité.

ii) Perspectives économiques « équilibrées » du DPB

Des membres du Comité ont qualifié de pessimistes les perspectives économiques que le DPB a présentées dans ses PEF d'avril 2012, surtout si on les compare aux prévisions moyennes du secteur privé exposées dans le budget de 2012. Depuis juin 2011, le DPB produit ses propres projections économiques à partir d'un modèle, et il dit qu'elles sont « équilibrées ». C'est dire que les chances que les résultats soient plus faibles ou plus élevés sont égales (50/50). Les projections sont donc équilibrées en ce sens qu'elles tiennent compte de la résultante des risques à la baisse ou à la hausse.

Par contre, la plupart, voire la totalité des prévisions du secteur privé donnent normalement le jugement des prévisionnistes sur l'équilibre des risques des prévisions (c'est-à-dire que les risques sont orientés vers la baisse ou la hausse). Lorsqu'elles sont orientées à la baisse, cela veut dire qu'il y a une plus forte probabilité (supérieure à 50 %) que le résultat soit inférieur aux prévisions. Toutefois, les prévisionnistes du secteur privé ne quantifient pas l'équilibre des risques dans leurs prévisions économiques.

²² <http://elsa.berkeley.edu/~cromer/Written%20Version%20of%20Effects%20of%20Fiscal%20Policy.pdf>

²³ Voir par exemple le chapitre 3, « Easy Does It: The Appropriate Pace of Fiscal Consolidation » et l'annexe 1, « Fiscal Multipliers in Expansion and Contractions » dans <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fm/2012/01/pdf/fm1201.pdf>.

²⁴ Chapitre 3, « Will It Hurt? Macroeconomic Effects Of Fiscal Consolidation » dans <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2010/02/pdf/text.pdf>.

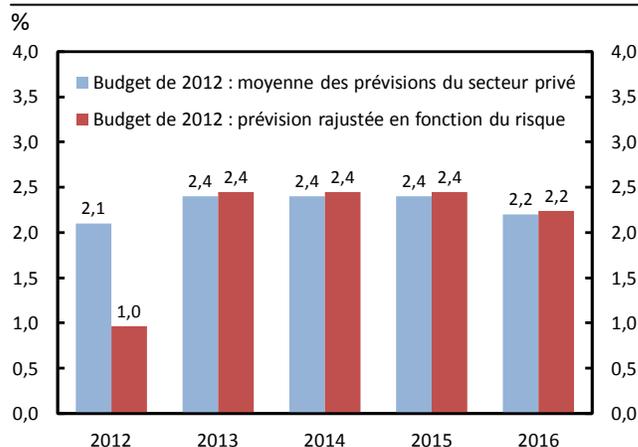
Par conséquent, si on compare les projections économiques du DPB aux prévisions moyennes du secteur privé recensées par Finances Canada, on ne tient pas compte de l'ajustement du risque qui est présent implicitement dans les projections du DPB. Il faut se souvenir que, compte tenu des risques persistants de détérioration des perspectives de l'économie mondiale identifiés dans le budget de 2012, « le gouvernement a jugé bon de rajuster à la baisse les prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal [...]. Ce rajustement en fonction du risque s'élève à 20 milliards de dollars par année sur la période de 2012 à 2016. »

Par conséquent, il serait plus judicieux de comparer la projection du DPB à la prévision moyenne du secteur privé rajustée en fonction du risque par Finances Canada, étant donné que, dans les deux cas, les prévisions sont considérées comme équilibrées ou rajustées en fonction du risque.

En outre, l'évaluation du risque, dans le budget de 2012, donne à penser que les prévisions du secteur privé sur l'inflation du PIB, dans le sondage de mars, sont prudentes, puisqu'elles sont conformes à des prix des produits de base qui seraient à peu près stables, mais « l'expérience de la dernière décennie montre que la vigueur soutenue de la demande dans les pays émergents exercera sans doute une pression à la hausse sur les prix des produits de base au fil du temps ». Cela suppose que le rajustement du PIB nominal fondé sur le risque (soit le produit du PIB réel et du déflateur du PIB) reflète l'équilibre des risques à la baisse du PIB réel. Par conséquent, le DPB a rajusté les perspectives du secteur privé pour la croissance du PIB réel présentées dans le budget de 2012 afin de tenir compte du rajustement en fonction du risque apporté par le gouvernement (figure 5-2).

Figure 5-2

Prévision moyenne du secteur privé, selon le budget 2012, pour la croissance du PIB



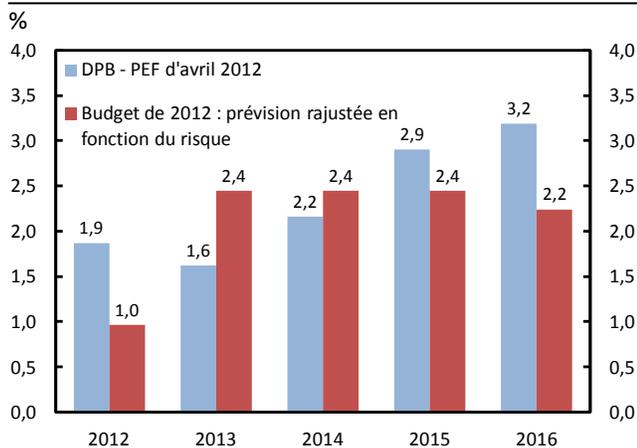
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Si on apporte aux prévisions moyennes de croissance du PIB réel du secteur privé le rajustement de 20 milliards de dollars proposé par le gouvernement pour tenir compte du risque, la prévision de croissance en 2012 est nettement réduite, passant de 2,1 à 1,0 %. Comme ce rajustement est en dollars constants, les taux de croissance prévus dans les années restantes ne sont que peu touchés et sont légèrement plus élevés (0,05 point de pourcentage chaque année en moyenne).

La figure 5-3 compare la projection équilibrée du DPB concernant la croissance du PIB réel et la prévision de Finances Canada rajustée en fonction du risque. La projection du DPB est plus élevée que celle de Finances Canada pour trois des années de la période visée.

Figure 5-3

Prévision du taux de croissance du PIB réel rajustée en fonction du risque dans le budget de 2012 et projection équilibrée du DPB

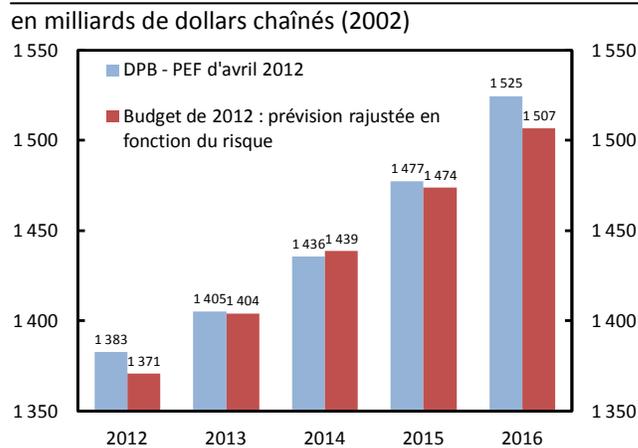


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

De plus, pour ce qui est du niveau projeté du PIB réel, la projection du DPB est supérieure à celle de Finances Canada pour toutes les années de la projection à l'exception de 2014, et dans ce dernier cas, elle n'est que légèrement inférieure, soit de 0,2 % (figure 5-4). De la sorte, si les projections du PIB réel du DPB et de Finances Canada sont présentées de façon comparable, les perspectives du DPB sur la croissance du PIB réel sont plus « optimistes » que celles qui servent de fondement au budget de 2012.

Figure 5-4

Prévision du PIB réel rajusté en fonction du risque, dans le budget de 2012, et projection équilibrée du DPB



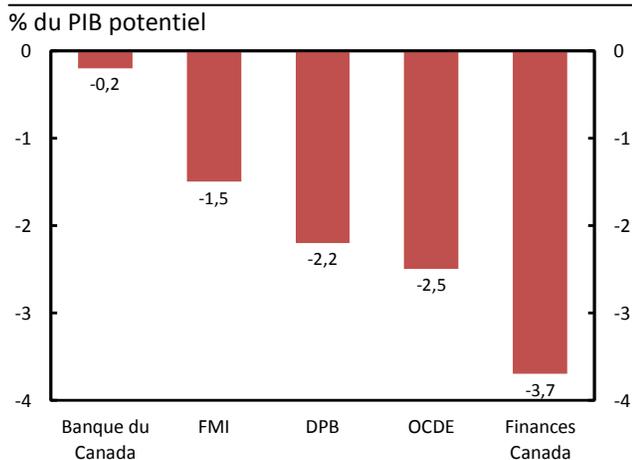
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Il est également utile de comparer l'estimation de l'écart de production par le DPB (PIB réel par rapport au PIB potentiel) en 2012 pour juger du pessimisme du DPB au sujet de la performance relative de l'économie canadienne. La figure 5-5 présente les estimations de l'écart de production en 2012 proposées par des institutions de premier plan comme le FMI, l'OCDE et la Banque du Canada ainsi que le calcul effectué par le DPB de l'estimation de Finances Canada (étant donné que Finances Canada ne publie pas ses estimations internes)²⁵.

²⁵ La Banque du Canada estime l'écart de production en se servant du niveau du PIB potentiel en 2011 fondé sur la mesure « habituelle » et les projections du PIB réel et de la croissance de la production potentielle indiquées dans le *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2012. Le calcul de l'estimation de Finances Canada est expliqué à l'annexe G des PEF d'avril 2012.

Figure 5-5

Estimations de l'écart de production en 2012



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada; Banque du Canada; FMI; OCDE.

Les estimations de l'écart de production en 2012 varient entre -0,2 % (Banque du Canada) et -3,7 % (Finances Canada, selon les calculs du DPB). L'estimation du DPB, -2,2 %, est la plus proche du centre de cette fourchette, et elle se trouve exactement entre les estimations de l'OCDE et celles du FMI. D'après cette comparaison, en disant que l'économie reste nettement en-deçà du PIB potentiel, le DPB n'est pas pessimiste, si on compare ses chiffres à ceux d'autres organisations. En réalité, c'est l'estimation que fait Finances Canada (d'après les calculs du PIB) de la performance de l'économie canadienne par rapport au PIB potentiel qui est la plus pessimiste²⁶.

iii) Capacité excédentaire du marché du travail

Des membres du Comité ont contesté l'affirmation du DPB voulant qu'il y ait un ralentissement du marché du travail au Canada. Pour évaluer ce

²⁶ Même si on ne tient pas compte du rajustement selon le risque apporté par le gouvernement, la prévision moyenne du secteur privé au sujet de la croissance du PIB réel donne à penser que l'écart de production estimé par Finances Canada à l'horizon des projections est plus importante (en termes absolus), et donc plus pessimiste, que celui du DPB. Les PEF que le DPB a publiées en avril 2012 présentent une comparaison entre les estimations du DPB et de Finances Canada (selon les calculs du DPB).

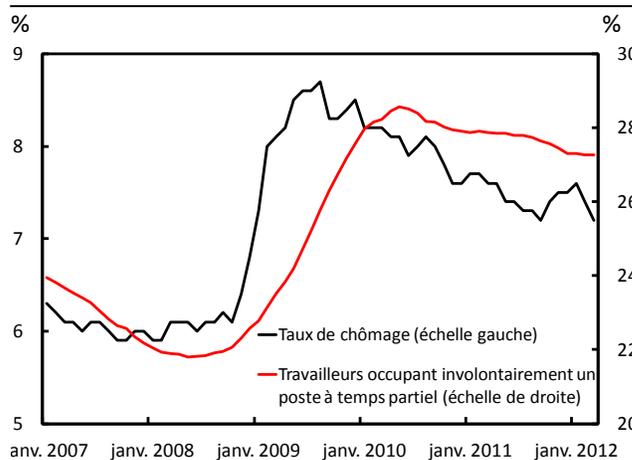
ralentissement, il est utile de considérer plusieurs indicateurs.

D'abord, la figure 5-6 illustre l'évolution du taux de chômage entre janvier 2007 et mars 2012 et la proportion des travailleurs à temps partiel qui préféreraient travailler à temps plein. Cette figure est très semblable au graphique 22 du *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2012, auquel le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, s'est reporté au cours de son témoignage au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce le 25 avril 2012 :

« Tous les indicateurs du marché du travail indiquent qu'il y a encore une grande capacité excédentaire dans le marché du travail. En voici deux et vous les retrouvez en détail dans le rapport. Il y a 28 % de travailleurs à temps partiel involontaires, c'est une hausse par rapport aux 22 % de la période pré-récession. C'est assez substantiel et persistant. Ce sont des personnes qui veulent travailler à temps plein mais qui travaillent toujours à temps partiel. Le taux de chômage a baissé mais il aurait pu baisser davantage. »

Figure 5-6

Taux de chômage et emploi à temps partiel imposé, janvier 2007 à mars 2012



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

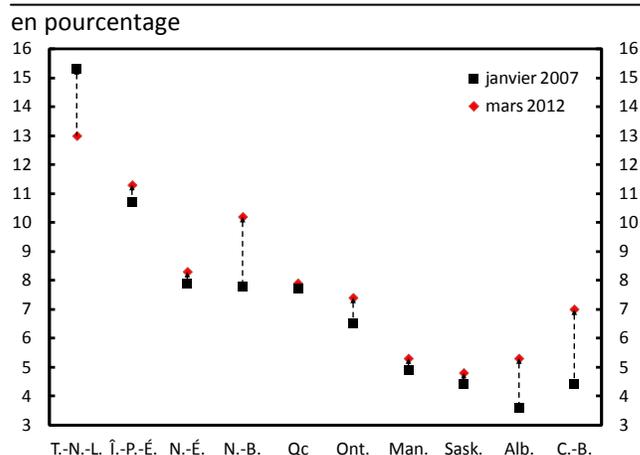
Nota – L'emploi à temps partiel imposé est un certain pourcentage de l'emploi à temps partiel total; données non désaisonnalisées, moyenne mobile.

Complément de cette analyse, puisqu'« aucune mesure unique ne peut saisir la complexité du marché du travail », Statistique Canada publie des mesures supplémentaires du chômage afin de « jeter un éclairage additionnel sur l'étendue de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et l'ampleur des difficultés liées au chômage »²⁷. Plus précisément, une mesure supplémentaire du chômage souvent citée est le « R8 », soit le taux officiel plus les chercheurs découragés, ceux qui sont en attente ainsi qu'une portion des travailleurs à temps partiel involontaire. Cette mesure (non désaisonnalisée, moyenne mobile sur 12 mois) est passée d'un creux récent de 8,5 % au début de 2008 à un sommet de 11,6 % au début de 2010 avant de revenir au niveau actuel de 10,5 %, ce qui est bien supérieur au niveau d'avant la récession.

Bien qu'il y ait un ralentissement considérable sur le marché du travail dans son ensemble, il existe selon le gouverneur Carney des « îlots de resserrement ». De plus, il existe des disparités marquées entre les provinces, le taux de chômage actuel variant entre 4,8 % en Saskatchewan et un sommet de 13,0 % à Terre-Neuve-et-Labrador (figure 5-7). Toutefois, exception faite de Terre-Neuve-et-Labrador, le taux actuel de chômage est, dans toutes les provinces, supérieur à ce qu'il était en janvier 2007.

Figure 5-7

Taux de chômage provinciaux, janvier 2007 et mars 2012



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

iv) Perspectives sur les prix des produits de base

Un membre du Comité a fait observer que les perspectives du DPB sur les prix des produits de base divergeaient de l'évaluation proposée par le gouverneur de la Banque du Canada.

« Nous avons entendu en comité il y a deux ou trois jours le gouverneur de la Banque du Canada, et il a dit que les prix des produits de base sont élevés et qu'ils le resteront dans un avenir prévisible. Je constate un conflit à ce chapitre, et j'aimerais avoir une mise à jour de la question en tenant compte de l'expertise de la Banque du Canada et de l'opinion du gouverneur concernant les prix actuels des produits de base. » M. Brian Jean (Fort McMurray–Athabasca)

Pour préparer ses Perspectives économiques et financières, le DPB se sert de l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada (IPPB). La pointe récente de cet indice a été observée en avril 2011, et elle était de près de 25 % inférieure au sommet de tous les temps atteint en juin 2008. Par rapport au sommet récent d'avril 2011, l'IPPB était de 15 % inférieur en mars 2012, soit le dernier mois des données sur l'IPPB à utiliser dans l'analyse des PEF d'avril 2012. Les observations du DPB au sujet de la faiblesse relative des prix des

²⁷ <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26;jsessionid=2704365FF92E76DBF2683EAC8FAC9054?id=2820085&p2=9&p1=-1&tabMode=dataTable&retrLang=fra&srchLan=-1&lang=fra>.

produits de base concernaient ce recul récent, et non la perspective à plus long terme à laquelle le gouverneur Carney se reportait dans ses propos²⁸.

Pour déterminer l'évolution future des prix des produits de base, le DPB tient compte des cours à terme. Au moment des projections des PEF d'avril 2012, le cours à terme du West Texas Intermediate (WTI) permettait de croire que les prix du pétrole continueraient d'augmenter jusque vers la fin de 2012, après quoi ils fléchiraient modestement, mais constamment, se retrouvant à moins de 90 \$US d'ici la fin de 2016. C'était l'inverse pour les cours à terme du gaz naturel, dont le prix devait monter modestement, mais constamment jusqu'en 2016. En tenant compte également d'une augmentation modeste du prix des métaux et de cours agricoles généralement stables, le DPB a prévu une hausse constante du prix nominal des produits de base à l'horizon des projections, hausse qui finirait par correspondre au taux d'inflation.

La Banque du Canada ne publie pas de prévision de l'IPPB. Toutefois, traitant de l'évolution des prix des produits de base à court terme, la Banque du Canada a affirmé :

« L'IPPB et les termes de l'échange devraient s'inscrire en hausse jusqu'à la fin de 2014, grâce à un léger redressement des prix du gaz naturel, à l'augmentation soutenue des prix des produits de base non énergétiques et à un rétrécissement attendu de l'écart entre les prix des exportations et ceux des importations canadiennes de pétrole brut. »

Dans ce contexte, les hausses des produits de base projetées par le DPB, supérieures ou égales au taux d'inflation à l'horizon des projections, sont plus optimistes que ce que les cours à terme permettent d'entrevoir et peut-être plus optimistes que les perspectives (non publiées) de la Banque du Canada sur l'évolution de l'IPPB.

²⁸ Les pages 9 et 10 de l'exposé donné par le gouverneur Carney le 27 avril sur les perspectives économiques (<http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2012/04/expose-270412.pdf>) montrent que les prix des produits de base sont élevés par rapport à ce qu'on a observé par le passé.

v) Modifications de l'évaluation de la viabilité financière du gouvernement fédéral par le DPB

Après la séance du Comité, il a semblé y avoir une certaine confusion au sujet de la modification de l'évaluation que le DPB propose de la viabilité financière du gouvernement fédéral par rapport à celle qui figurait dans son Rapport sur la viabilité financière (RVF) de septembre 2011, qui concluait que la structure financière fédérale n'était pas viable à long terme.

Dans une lettre²⁹ adressée à tous les parlementaires le 16 février 2012, le DPB a expliqué l'évolution de son analyse de la viabilité financière entre la publication du RVF de septembre 2011 et celle de sa note de février 2012 sur la *Viabilité financière fédérale et prestations aux aînés*³⁰.

Le RVF que le DPB a publié en septembre 2011 reposait sur l'hypothèse voulant que le TCS continue de croître au rythme de 6 % par année après 2016-2017. Le 19 décembre 2011, le gouvernement du Canada a annoncé que, à compter de 2017-2018, le TCS « [augmentera] en fonction d'une moyenne mobile triennale de la croissance du produit intérieur brut, avec garantie d'augmentation du financement d'au moins 3 % par année ». Après le renouvellement du TCS fédéral, le DPB a actualisé son analyse de la viabilité financière et, le 12 janvier 2012, il a communiqué une note aux parlementaires, *Renouvellement du Transfert canadien en matière de santé : conséquences pour la viabilité financière aux niveaux fédéral et provincial-territorial*³¹. À la page ii de ce document du 12 janvier 2012, on lit :

« La projection mise à jour du rapport de la dette nette au PIB consolidée des gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux indique toujours que la structure financière globale n'est pas viable à long terme, compte tenu des tendances

²⁹ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Letter_to_Parliamentarians_FR.pdf.

³⁰ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Sustainability_OAS_FR.pdf.

³¹ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Renewing_CHT_FR.pdf.

démographiques et économiques projetées [...] Toutefois, par suite de l'adoption de la nouvelle formule de relèvement du TCS, la structure financière fédérale est maintenant viable. »

Le 8 février 2012, le DPB a publié la note intitulée *Viabilité financière fédérale et prestations aux aînés*, qui réitérait les résultats financiers mis à jour (publiés en janvier) et comparait diverses projections portant sur les prestations aux aînés. Le principal apport de la note de février était un cadre d'analyse pour évaluer la viabilité du programme de Sécurité de la vieillesse. Étant donné que, après 2016-2017, la croissance du TCS est limitée à la croissance du PIB nominal, le DPB estime que la structure financière fédérale actuelle a suffisamment de marge pour absorber les pressions sur les coûts découlant de l'impact du vieillissement démographique sur le programme fédéral des prestations aux aînés. Toutefois, le résultat inverse du changement apporté à la structure fédérale du TCS est reflété au niveau provincial-territorial : la situation financière à ce niveau s'est dégradée.

Le DPB n'a pas encore actualisé son évaluation de viabilité financière du gouvernement fédéral pour tenir compte des charges de programmes directes présentées dans le budget de 2012. La prise en compte de ces dépenses prévues par le gouvernement élargira encore la marge financière dont il dispose pour réduire les revenus, augmenter les dépenses de programmes ou faire à la fois les deux tout en préservant sa viabilité financière. Le DPB proposera une évaluation à jour de la viabilité financière dans son RVF de 2012.

Annexe A

Tableau A-1 – Mesures relatives aux CPD prévues dans le budget de 2012 et comprises dans les estimations des répercussions économiques du DPB

M\$	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Doubler le financement accordé par le Programme d'aide à la recherche industrielle	110	110	NA	NA	NA
Aider les chercheurs hautement qualifiés à s'intégrer au marché du travail	7	7	NA	NA	NA
Améliorer le transfert du savoir et la commercialisation	12	12	NA	NA	NA
Soutenir l'innovation et le développement des marchés du secteur forestier	55	50	NA	NA	NA
Appuyer l'innovation grâce aux marchés publics	0	25	NA	NA	NA
Réorienter les activités du Conseil national de recherches du Canada	67	0	NA	NA	NA
Accroître la prévisibilité	4	2	NA	NA	NA
Promouvoir la recherche en collaboration entre les établissements postsecondaires et le secteur privé	37	37	NA	NA	NA
Investir dans la recherche en génomique	10	50	NA	NA	NA
Investir dans la recherche en santé mentale	5	0	NA	NA	NA
Promouvoir des soins de santé durables	3	2	NA	NA	NA
Diversifier les sources d'approvisionnement en isotopes médicaux au Canada	7	10	NA	NA	NA
Appuyer les chercheurs d'avant-garde	5	5	NA	NA	NA
Appuyer le réseau de recherche à très grande vitesse du Canada	20	20	NA	NA	NA
Renouveler les stations-relais pour satellites de Ressources naturelles Canada	8	16	NA	NA	NA
Appuyer Énergie atomique du Canada limitée	105	1	NA	NA	NA
Initiative du Bureau de gestion des grands projets	27	27	NA	NA	NA
Consultation dans le cadre de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>	7	7	NA	NA	NA
Soutenir le développement responsable des ressources énergétiques	12	24	NA	NA	NA
Renforcer la sécurité des pipelines	7	6	NA	NA	NA
Administration du pipeline du Nord	24	23	NA	NA	NA
Modifier la réglementation minière	1	1	NA	NA	NA
Évaluation des diamants et estimation des redevances	6	6	NA	NA	NA
Renforcer les établissements agricoles	27	17	NA	NA	NA
Appuyer les pêches canadiennes	11	0	NA	NA	NA
Continuer la lutte pour réduire la contrefaçon des billets de banque canadiens	3	3	NA	NA	NA
Bonifier la Stratégie emploi jeunesse	25	25	NA	NA	NA
Projet ThirdQuarter	2	2	NA	NA	NA
Améliorer les perspectives d'emploi des Canadiens handicapés	5	13	NA	NA	NA
Investissements pour améliorer l'éducation des Premières nations	45	115	NA	NA	NA
Appuyer les entreprises de pêche des Premières nations	34	0	NA	NA	NA
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	14	14	NA	NA	NA
Soutien à l'infrastructure provinciale, territoriale et municipale	75	75	NA	NA	NA
Continuer d'assurer des services ferroviaires voyageurs sûrs	49	9	NA	NA	NA
Renforcer le réseau des ports du Canada	16	11	NA	NA	NA
Renouveler la flotte de la Garde côtière canadienne	9	29	NA	NA	NA
Entretien et améliorer l'infrastructure fédérale	0	1	NA	NA	NA
Accroître la salubrité des aliments	26	26	NA	NA	NA
Commission canadienne de sûreté nucléaire	8	8	NA	NA	NA
Investissements pour améliorer l'infrastructure hydraulique des Premières nations	165	165	NA	NA	NA
Enrayer la violence familiale dans les réserves	12	0	NA	NA	NA
Programme de protection des salariés	1	1	NA	NA	NA
Examen du régime enregistré d'épargne-invalidité	3	6	NA	NA	NA
Protéger les espèces en péril	25	25	NA	NA	NA
Initiative de la région de Port Hope	4	4	NA	NA	NA
REEI – titulaires du régime	1	2	3	3	2
REEI – transfert du revenu de placements d'un REEI par voie de roulement	0	1	0	0	0
REEI – fin d'un REEI à la cessation d'admissibilité au CIPH	1	2	4	5	10
REEI – changements administratifs	1	1	1	0	0
Total partiel	1 101	996	8	8	12
Moins : Fonds actuels du cadre financier	-522	-437	0	0	0
Impact financier net	579	559	8	8	12

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – « NA » indique que le budget de 2012 n'a pas fourni de chiffres sur ces initiatives.

Annexe B

Tableau B-1 – Mesures du budget de 2012 non prises en compte dans les estimations des répercussions économiques par le DPB

M\$ (- = diminution des dépenses et une amélioration du solde budgétaire)	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Mesures visant l'impôt sur le revenu des particuliers	100	-160	-170	-205	-240
Crédit d'impôt pour frais médicaux	0	0	0	0	0
REEI – règle de remboursement proportionnel	0	0	0	0	0
REEI – montant maximal et minimal des retraits	0	0	0	0	0
Crédit d'impôt pour l'exploration minière pour les détenteurs d'actions accréditives	130	-30	0	0	0
Dividendes déterminés – désignation d'une partie de dividende et désignation tardive	0	0	0	0	0
Régimes d'assurance collective contre la maladie ou les accidents	-20	-85	-95	-100	-105
Conventions de retraite	0	0	0	0	0
Régimes de participation des employés aux bénéfices	-10	-35	-40	-40	-40
Traitement du gouverneur général du Canada	0	0	0	0	0
Crédit d'impôt pour emploi à l'étranger	0	-10	-35	-65	-95
Mesures visant l'impôt des sociétés	-110	-328	-727	-936	-1 061
Matériel de production d'énergie propre – déduction pour amortissement accéléré	0	2	3	4	4
Crédit d'impôt des sociétés pour exploration et développement miniers	0	-10	-25	-25	-30
Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique – activités pétrolières, gazières et minières	0	0	-15	-35	-85
Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique – matériel de production d'électricité	0	1	1	1	1
Taux du crédit d'impôt à l'investissement au titre de la RS&DE	0	0	-190	-285	-295
Dépenses en immobilisations en RS&DE	0	0	-15	-40	-40
Frais généraux de RS&DE	0	-10	-55	-95	-100
Paiements contractuels au titre de la RS&DE	0	-25	-55	-60	-65
Évitement fiscal par le recours à des sociétés de personnes	0	0	0	0	0
Renonciation par une société de personnes	0	0	0	0	0
Prix de transfert – redressements secondaires	0	0	0	0	0
Règles de capitalisation restreinte – ratio dettes/capitaux propres	0	-60	-110	-75	-65
Règles de capitalisation restreinte – sociétés de personnes	0	0	0	0	0
Règles de capitalisation restreinte – intérêts refusés considérés comme des dividendes	0	-1	-1	-1	-1
Règles de capitalisation restreinte – prêts de sociétés étrangères affiliées	0	0	0	0	0
Sociétés étrangères affiliées – opérations de transfert	-110	-225	-265	-325	-385
Mesures visant les taxes de vente et d'accise	3	3	4	4	4
Mesures de TPS/TVH relatives à la santé	3	3	4	4	4
Mesures visant le Tarif des douanes	43	47	48	48	49
Mesures commerciales à l'appui du secteur de l'énergie	30	30	30	30	30
Exemptions aux voyageurs	13	17	18	18	19
Cotisations d'assurance-emploi	154	0	0	0	0
Prolonger le crédit à l'embauche pour les petites entreprises	154	0	NA	NA	NA
Autres revenus	5	4	0	0	0
Remboursement des frais du programme fédéral des travailleurs qualifiés	5	4	NA	NA	NA
Prestations d'assurance-emploi	177	305	0	0	0
Jumeler les travailleurs et les emplois disponibles	11	10	NA	NA	NA
Nouveau projet pilote – travail pendant une période de prestations	28	46	NA	NA	NA
Adapter les prestations aux conditions du marché du travail local	138	249	NA	NA	NA
Principaux transferts aux autres administrations	50	38	0	0	0
Soutien des provinces et des territoires après les inondations de 2011	50	38	NA	NA	NA
Impact financier net	422	-91	-845	-1 089	-1 248

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – « NA » indique que le budget de 2012 n'a pas fourni de chiffres sur ces initiatives.

Annexe C

Tableau C-1 – Projections et résultats économiques selon le DPB et Finances Canada

	Un an à venir			Deux ans à venir	
	2009	2010	2011	2010	2011
Croissance du PIB réel (%)					
<i>Résultat</i>	-2,8	3,2	2,5	3,2	2,5
DPB	-0,8	2,6	2,4	2,6	3,2
Finances Canada	-0,8	2,6	2,9	2,4	3,2
Inflation du PIB (%)					
<i>Résultat</i>	-1,9	2,9	3,3	2,9	3,3
DPB	-1,2	2,2	2,2	1,5	2,1
Finances Canada	-0,4	2,2	2,8	1,7	2,1
Croissance du PIB nominal (%)					
<i>Résultat</i>	-4,6	6,3	5,8	6,3	5,8
DPB	-2,0	4,9	4,6	4,1	5,4
Finances Canada	-1,2	4,9	5,8	4,2	5,4
PIB nominal (G\$)					
<i>Résultat</i>	1 529	1 625	1 719	1 625	1 719
DPB	1 574	1 601	1 693	1 639	1 688
Finances Canada	1 590	1 601	1 716	1 657	1 688
Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)					
<i>Résultat</i>	0,2	1,0	0,8	1,0	0,8
DPB	0,9	0,7	1,4	1,9	2,4
Finances Canada	0,8	0,7	1,3	1,7	2,4
Taux des obligations à 10 ans (%)					
<i>Résultat</i>	2,7	2,5	1,3	2,5	1,3
DPB	2,9	3,7	3,4	3,4	4,3
Finances Canada	2,8	3,7	3,5	3,4	4,3
Taux de chômage (%)					
<i>Résultat</i>	8,3	8,0	7,5	8,0	7,5
DPB	7,4	8,5	7,7	7,7	7,9
Finances Canada	7,5	8,5	7,5	7,7	7,9

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.